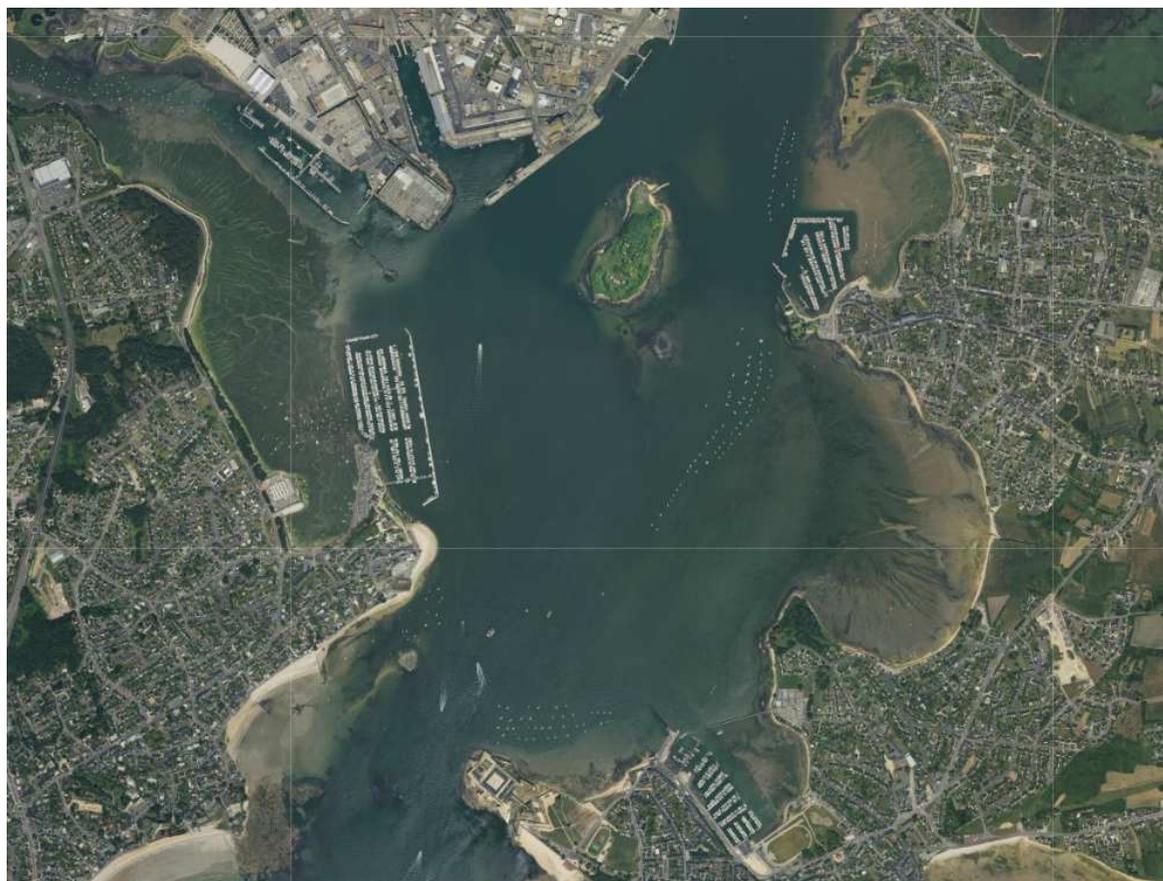


18 avril 2017





Plan de Gestion Opérationnelle des Dragages (PGOD) de la rade de Lorient

Conseil de Développement du Pays de Lorient

18 avril 2017



Points développés :

- ✓ Activité portuaire et dragage en rade de Lorient
- ✓ Planifier pour mieux gérer les dragages
- ✓ Les éléments structurants du PGOD
- ✓ Procédure et calendrier prévisionnel
- ✓ Discussion

Activité portuaire et dragage en rade de Lorient

L'activité portuaire en rade de Lorient :

Pêche :

- 2^{ème} port de pêche français
- 3 000 emplois directs

Commerce :

- Port d'intérêt régional
- Transport agro-alimentaire / hydrocarbures

Construction navale :

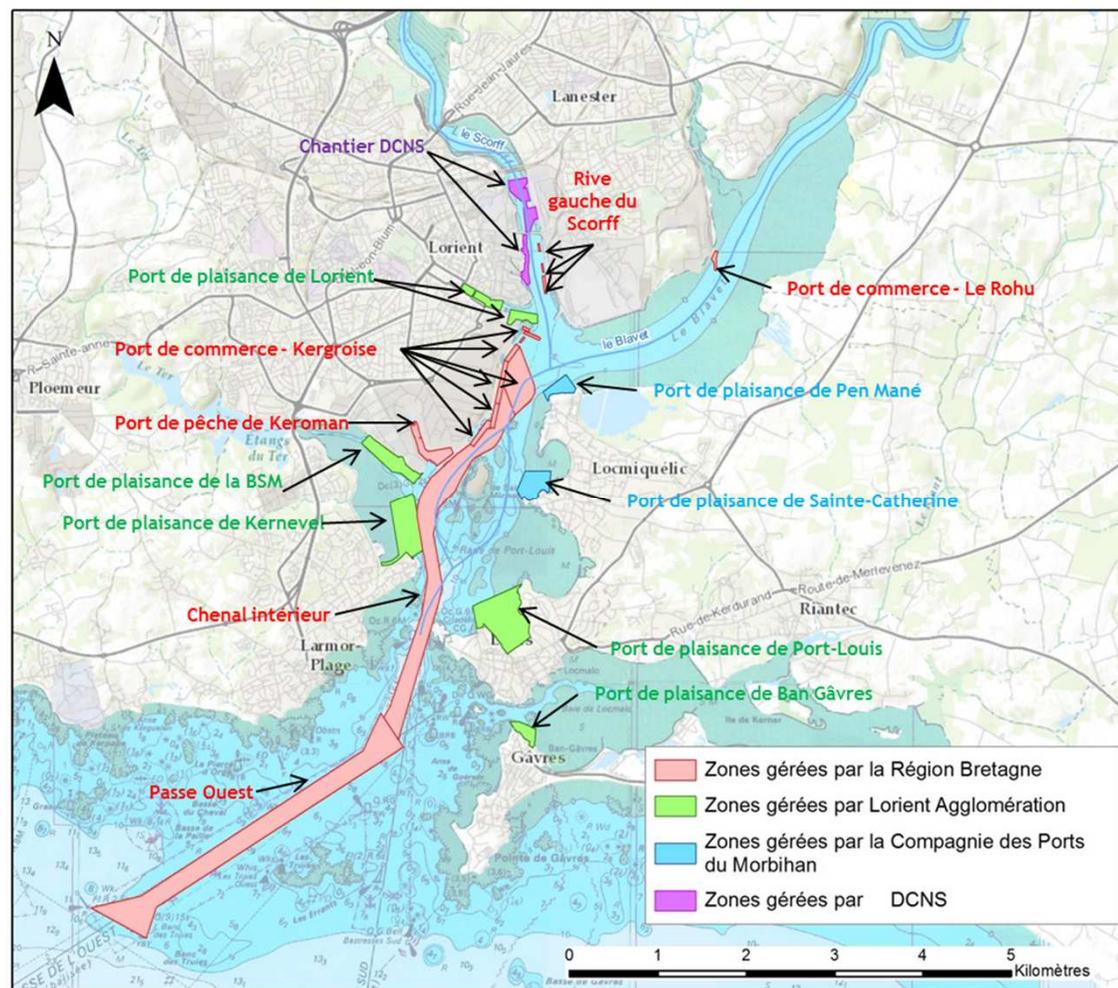
- 4 000 emplois directs

Nautisme et plaisance :

- 3 000 places sur pontons
- 1 000 emplois directs
- Evénements nautiques

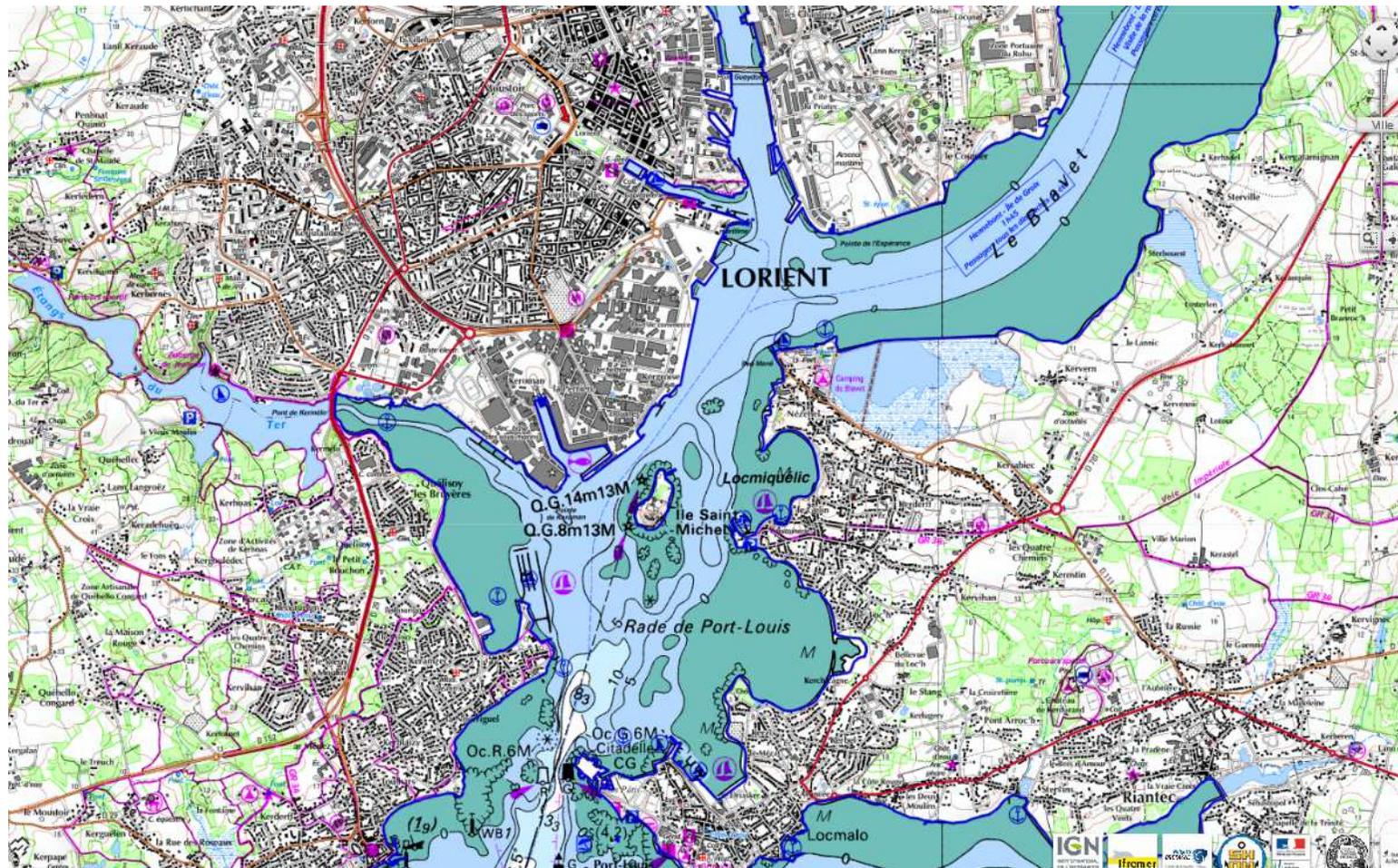
Transport passagers:

- Transrade : 800 000 passagers/an
- Groix : 200 000 passagers/an



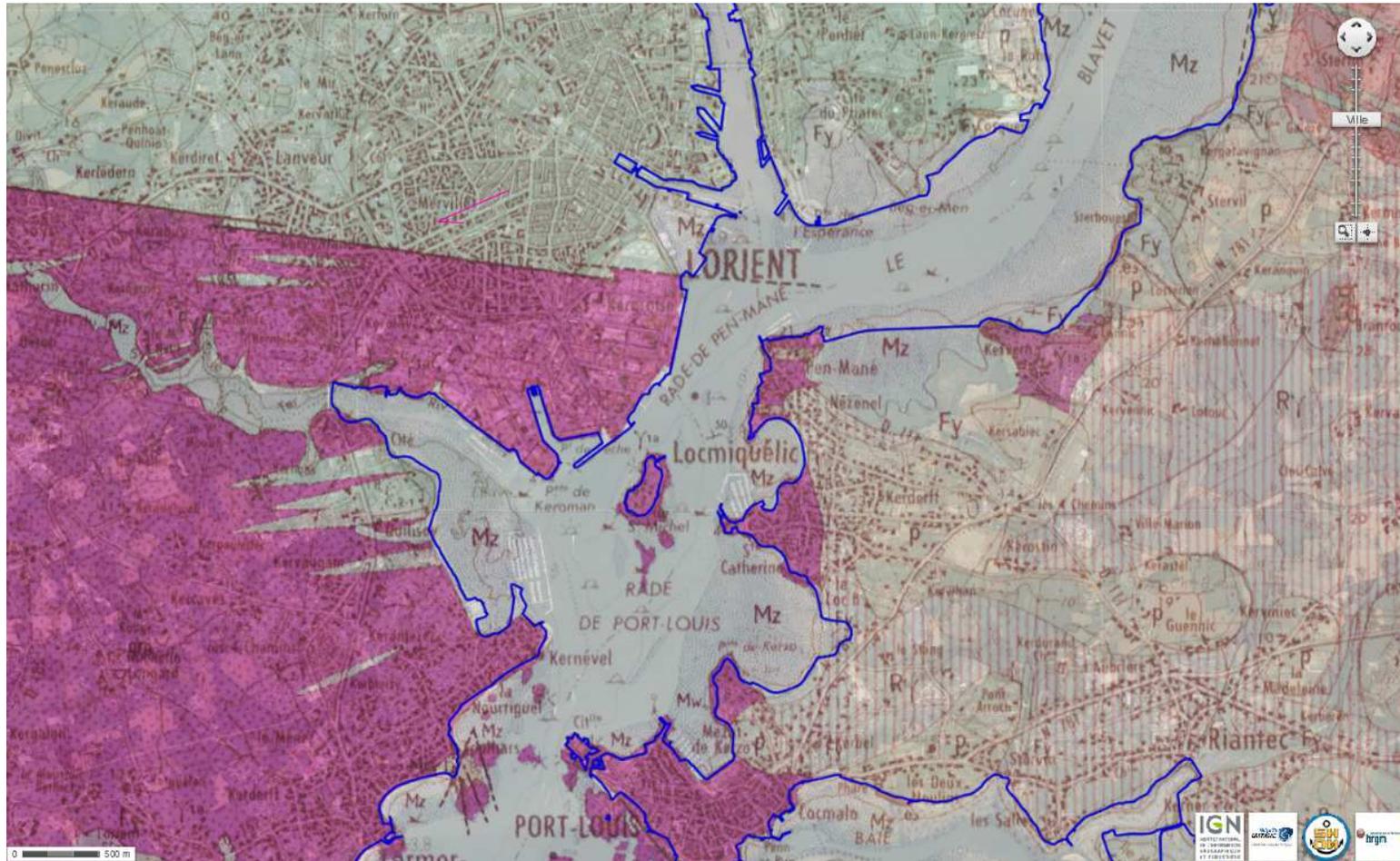
Activité portuaire et dragage en rade de Lorient :

Le contexte hydro-morphologique de la rade de Lorient :



Activité portuaire et dragage en rade de Lorient

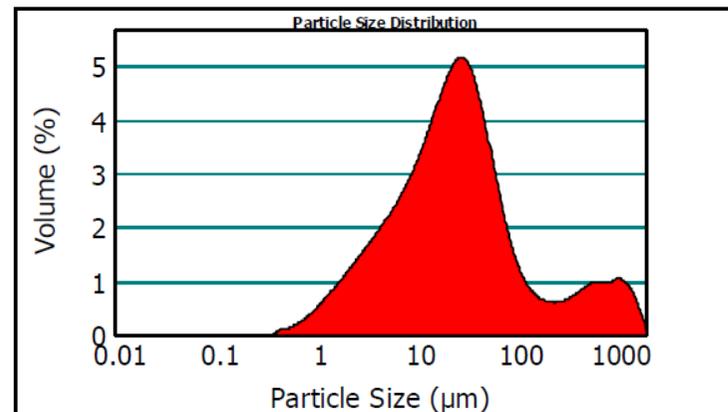
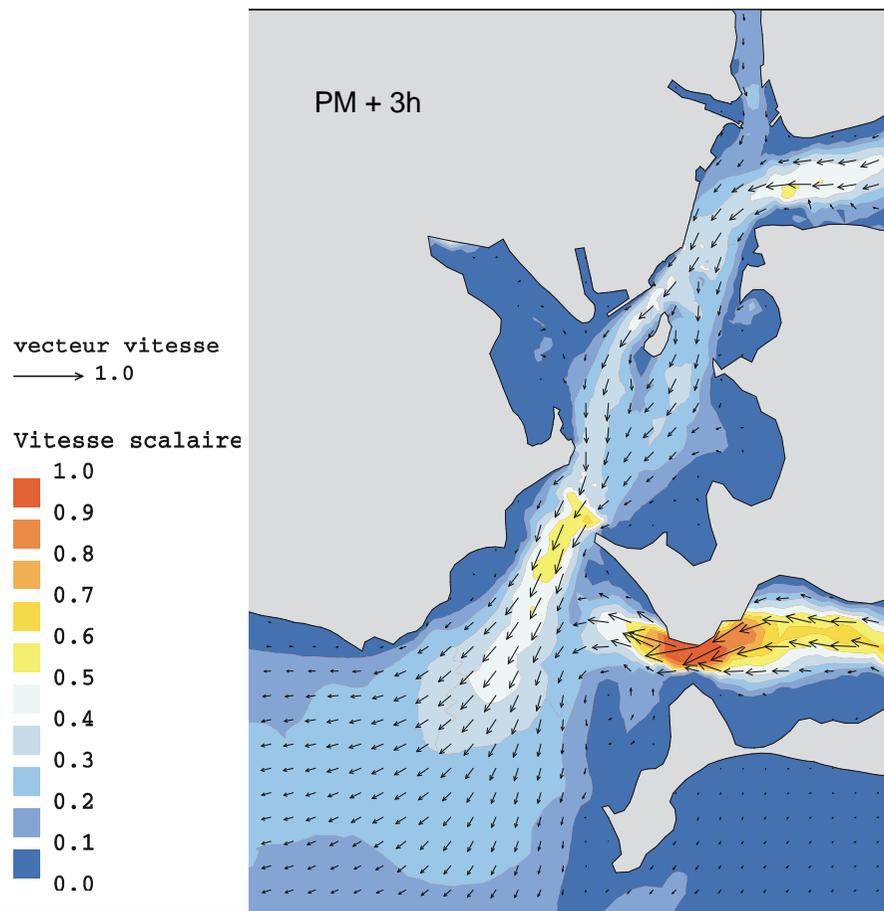
Le contexte hydro-morphologique de la rade de Lorient :



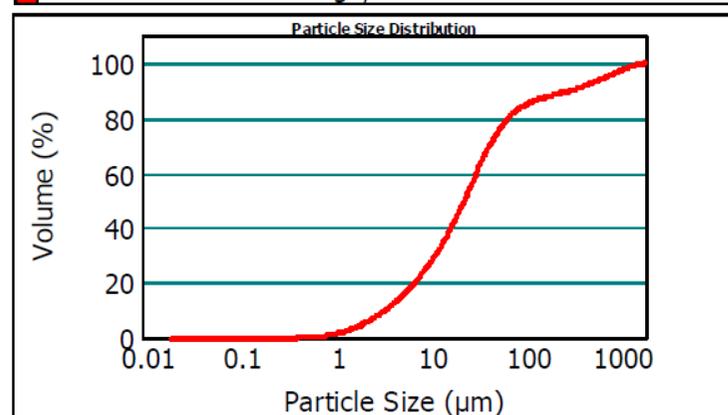
Activité portuaire et dragage en rade de Lorient

Le contexte hydro-morphologique de la rade de Lorient :

→ Dynamique sédimentaire favorable aux dépôts vaseux



14e053575-001 - Average, mardi 7 octobre 2014 13:27:3



14e053575-001 - Average, mardi 7 octobre 2014 13:27:3

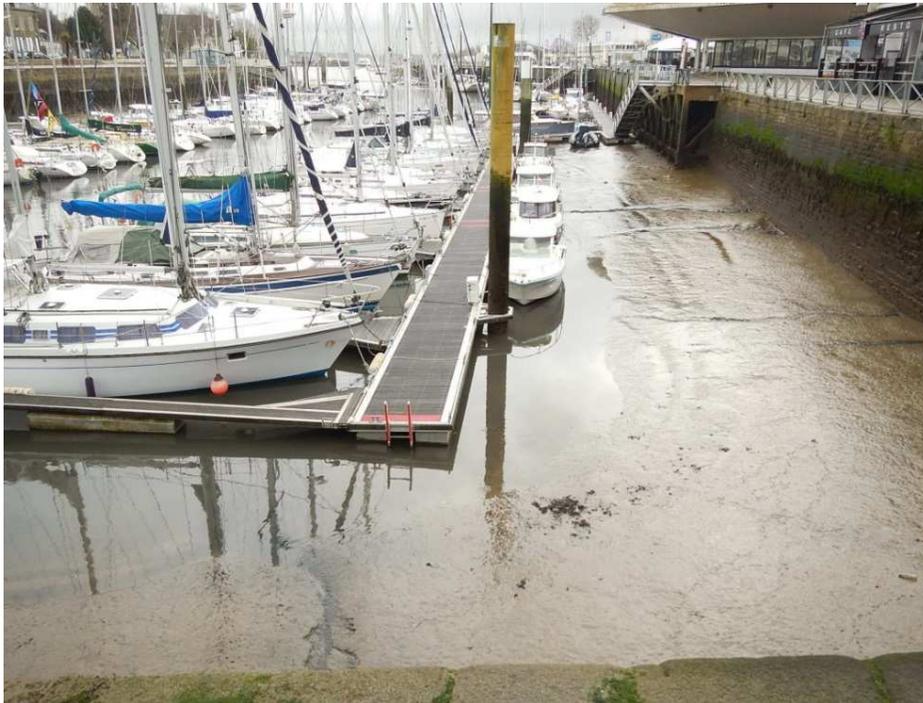
Echantillon : Avant-Port de Lorient - 2014

Activité portuaire et dragage en rade de Lorient

En conséquence, des besoins récurrents de dragages :

⇒ Nécessité de dragages d'entretien des ports de la rade pour le maintien des accessibilités et de l'attractivité portuaires...

...mais des concrétisations opérationnelles difficiles



Planifier pour mieux gérer les dragages

Pourquoi un Plan de Gestion Opérationnelle des Dragages (PGOD) de la rade de Lorient ?

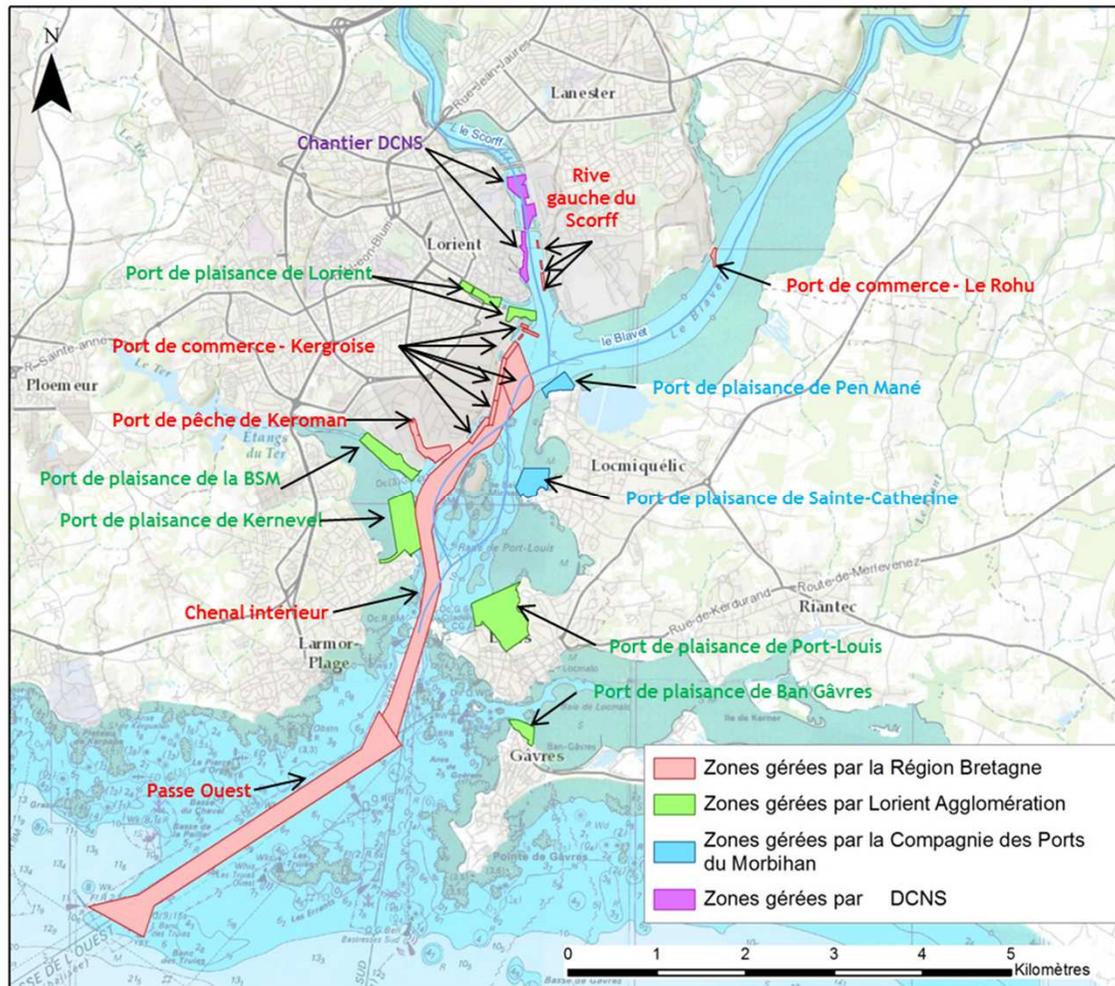
- ✓ Volonté politique des MOA portuaires (RB, LA, DCNS, CPM) d'améliorer la **gouvernance** et de rechercher des pistes de **mutualisation** des opérations de dragages, pour être en adéquation avec :
- ✓ Carcan réglementaire très contraignant (Code de l'Environnement)
- ✓ Attentes fortes de la société civile et injonctions institutionnelles (services de l'Etat et SAGE Blavet et Scorff)

La réponse formelle : le PGOD de la rade de Lorient

- ❖ Formalisation par voie de conventions pour réaliser les études de planification opérationnelle et études d'impacts communes
- ❖ Procédure d'instruction et enquête publique communes

Planifier pour mieux gérer les dragages

Périmètre du PGOD de la rade de Lorient :



Maîtrise d'ouvrage	Sites étudiés
Lorient Agglomération	<ul style="list-style-type: none"> - Port de Kernevel - Port de la BSM - Port de Lorient centre - Port de Port-Louis - Port de Ban-Gâvres
Région Bretagne	<ul style="list-style-type: none"> - Port de pêche (Keroman) - Port de commerce – Kergroise / Gare maritime - Port de commerce - Rohu - Rive gauche du Scorff - Passe ouest - Chenal intérieur
Compagnie des Ports du Morbihan	<ul style="list-style-type: none"> - Port de Pen Mané - Port de Sainte Catherine
DCNS	<ul style="list-style-type: none"> - Chantiers DCNS du Scorff

Planifier pour mieux gérer les dragages

Objectifs du PGOD de la rade de Lorient :

- ✓ Permettre des dragages plus fréquents et moins volumineux, et ainsi réduire les impacts environnementaux et les coûts d'opérations (recherche de mutualisation opérationnelle)
- ✓ Planifier de manière concertée et solidarisée les opérations de dragages à l'échelle de la rade (MOA concernés : Région, LA, DCNS, CPM), pour les 10 ans à venir
- ✓ Harmoniser les pratiques et protocoles de caractérisations et suivis
- ✓ Evaluer globalement et dans le temps les impacts des dragages d'entretien
- ✓ Donner une vision globale, transparente et à long terme des dragages et la partager avec les acteurs concernés : institutionnels, associatifs, grand public
- ✓ Sécuriser et pérenniser juridiquement la capacité opérationnelle de dragage de chaque MOA, avec l'obtention d'autorisations décennales de dragages d'entretien

Planifier pour mieux gérer les dragages

Une démarche menée en cohérence avec :

- ✓ La **Charte des dragages des ports bretons** : planification décennale des dragages
- ✓ Le **Schéma départemental des dragages du Morbihan** : planification pluriannuelle des dragages et élaboration de plans de gestion
- ✓ Le **SDAGE Loire-Bretagne** : élaboration de schémas d'orientation territorialisés des opérations de dragage et des filières de gestion des sédiments
- ✓ Le **SAGE Blavet** : réalisation de plans de gestion de dragage
- ✓ Le **SAGE Scorff** : gouvernance territoriale et qualité des masses d'eau
- ✓ La **Charte pour l'environnement et le développement durable du Pays de Lorient**
- ✓ Les objectifs **Natura 2000 en mer (Site de Groix)**
- ✓ La **Conférence Régionale de la Mer et du Littoral (CRML)** (GT « Dragages portuaires »)

Les éléments structurants du PGOD

Définition des besoins de dragages d'entretien :

- ✓ Période 1997-2015 : en moyenne 153 000 m³/an (toutes filières de gestion confondues)

Maître d'ouvrage	Site étudié	Volume dragué sur la période 1997-2015 (m ³)
Lorient Agglomération	Kernevel	0
	Lorient La Base	48 000
	Lorient centre	2 400
	Port-Louis	222 900
	Ban-Gâvres	1 500
Région Bretagne	Keroman	1 000
	Kergroise - Scorff rive gauche - autre	582 677
	Le Rohu	92 534
	Passe Ouest	1 074 993
	Chenal intérieur	223 200
Compagnie des Ports du Morbihan	Pen Mané	34 600
	Sainte Catherine	156 050
DCNS	Scorff - DCNS	328 032
Total		2 767 886

Les éléments structurants du PGOD

Définition des besoins de dragages d'entretien :

- ✓ Période 1997-2015 : en moyenne 153 000 m³/an (toutes filières de gestion confondues)



Les éléments structurants du PGOD

Définition des besoins de dragages d'entretien :

- ✓ Période 1997-2015 : gestion différenciée selon la qualité des sédiments

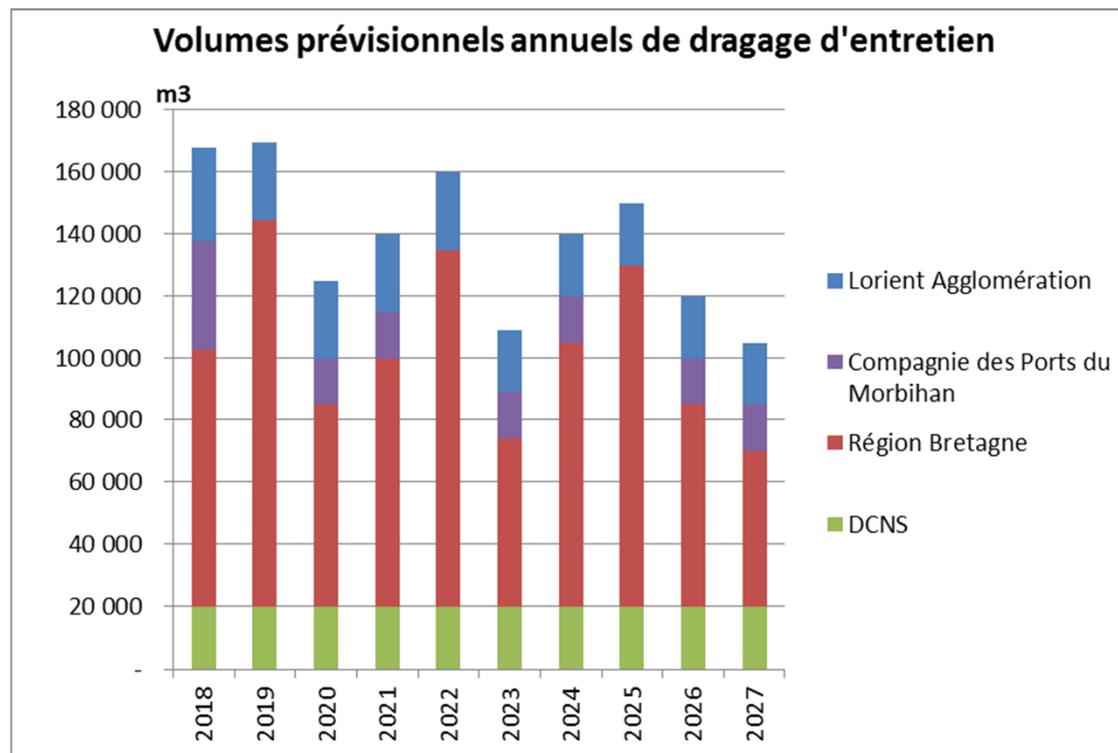
Filière de destination	Volume concerné pour la période 1997-2015	Pourcentage du volume total dragué sur la période 1997-2015
Immersion sur le site d'immersion de Groix	1 735 693 m ³	62,7 %
Immersion sur le site du Grasu	659 846 m ³	23,8 %
Rechargement de plage	355 462 m ³	12,8 %
Commercialisation	4 385 m ³	0,2 %
Stockage en installation de stockage de déchets inertes	12 500 m ³	0,5 %
Total	2 767 886 m ³	100 %

Les éléments structurants du PGOD

Définition des besoins de dragages d'entretien :

✓ **PGOD - Période 2018-2027 : besoins prévisionnels = 140 000 m³/an** (toutes filières de gestion confondues)

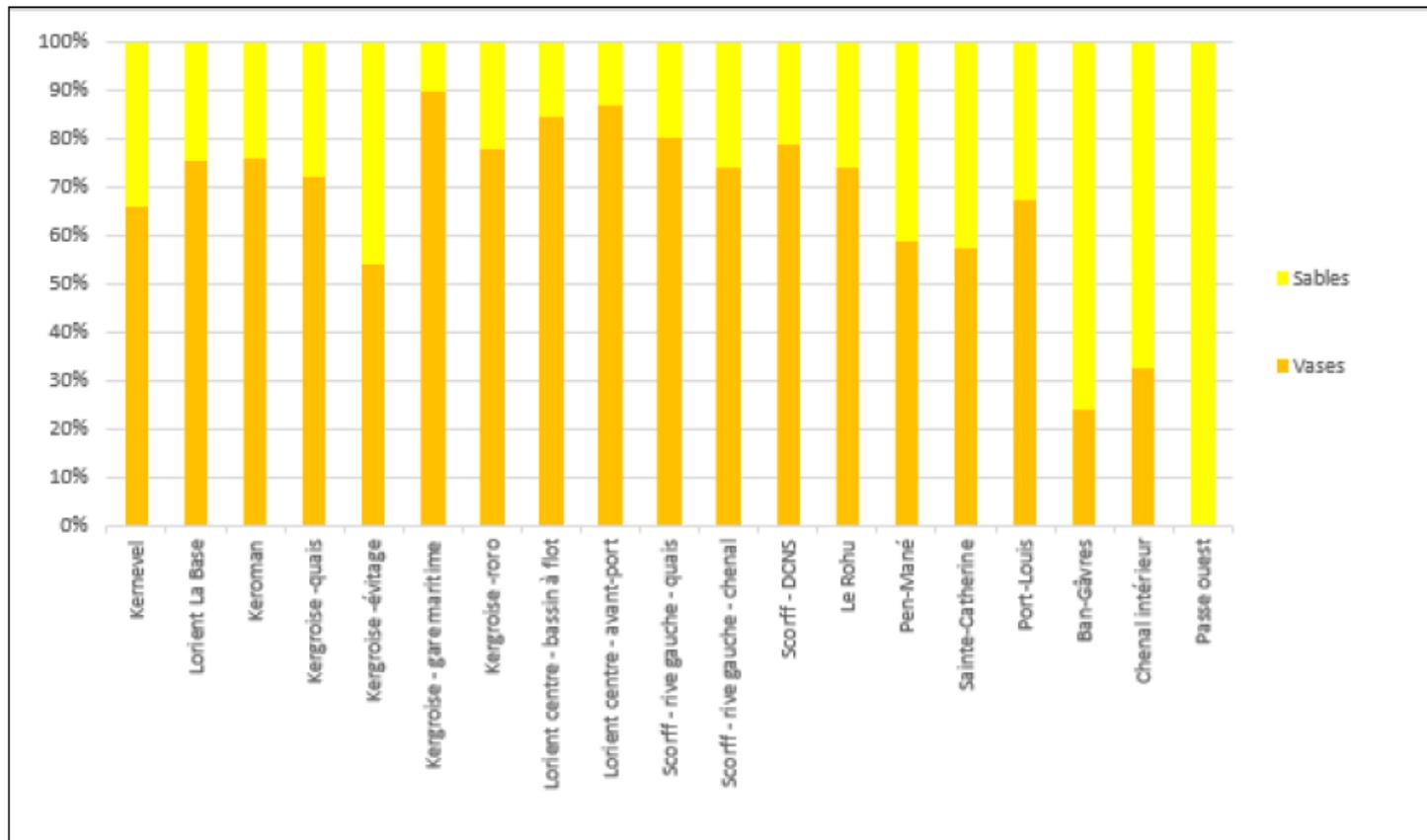
PM : \cong 50 Mm³/an dragués en France ; 400 000 m³/an en Bretagne (hors projet Brest : 1,5 Mm³)



Les éléments structurants du PGOD

Gestion des sédiments dragués :

- ✓ Qualité indicative des sédiments de la rade de Lorient* :

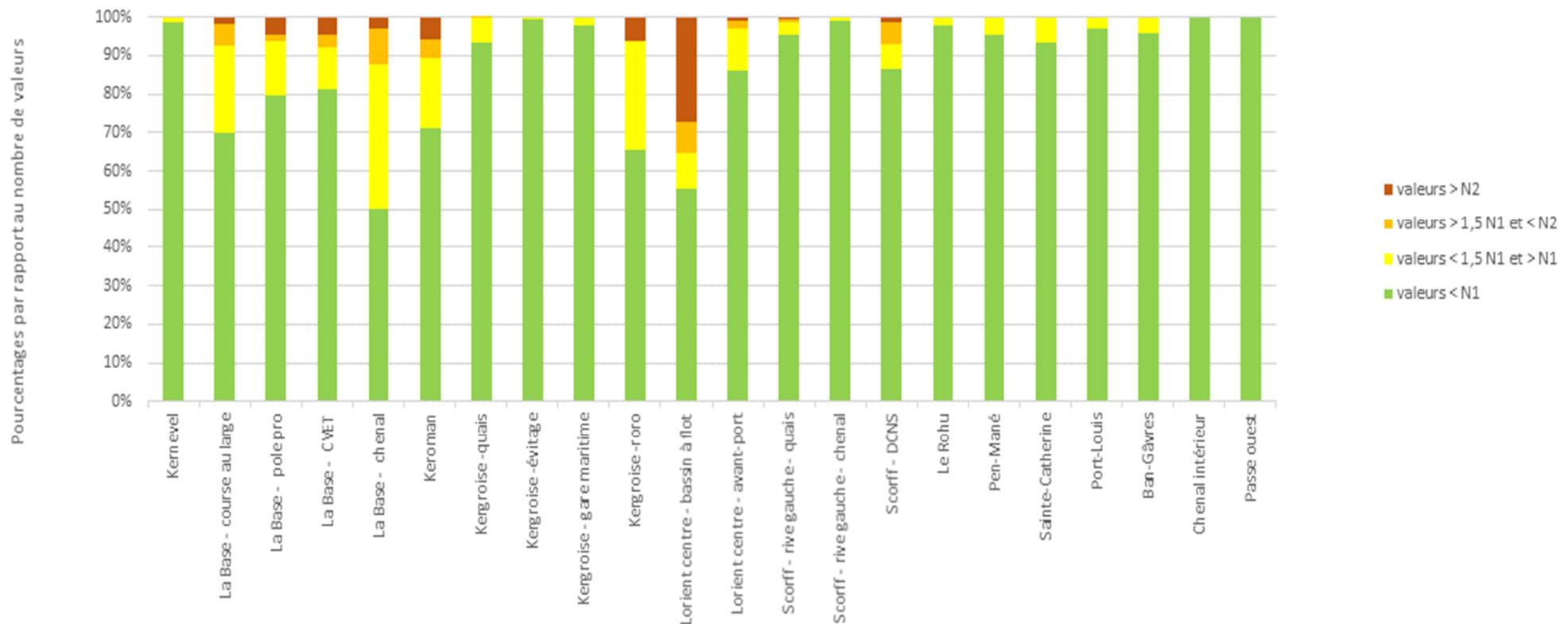


* Selon résultats d'analyses disponibles en 2016, périmètres portuaires élargis

Les éléments structurants du PGOD

Gestion des sédiments dragués :

✓ **Qualité indicative des sédiments de la rade de Lorient* :**



* Selon résultats d'analyses disponibles en 2016, périmètres portuaires élargis, profondeurs de prélèvements diverses

Nota : moins de 10% des volumes prévisionnels de dragage pour la période 2018-2027 correspondent à des besoins de dragage de secteurs portuaires dont les résultats d'analyses concluent à une gestion à terre.

Les éléments structurants du PGOD

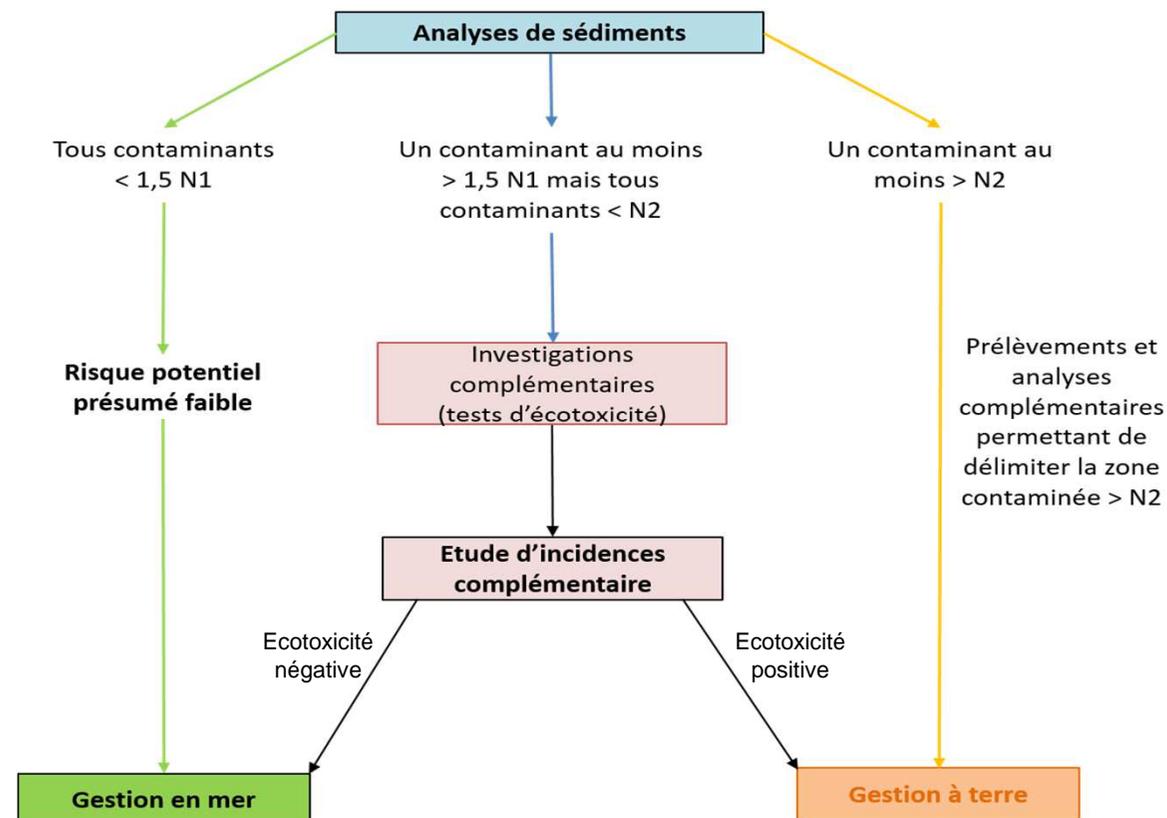
Gestion des sédiments dragués : que dit la réglementation ?

- ✓ Arrêtés du 9 août 2006, 23 décembre 2009 et du 8 février 2013 relatifs aux niveaux à prendre en compte lors d'une analyse [...] de sédiments marins
- ✓ Art. R.214-1 du Code de l'Environnement : rubrique 4.1.3.0 « Dragage et/ou rejet y afférent en milieu marin » :
 - ✓ Si 1 dépassement N2 : régime d'autorisation
 - ✓ Si qualité entre N1-N2 : régime d'autorisation si > 50 000 m³
 - ✓ Si qualité < N1 : régime d'autorisation si > 500 000 m³

➔ Aucune interdiction d'immerger des sédiments > N2 *a priori* : le cas échéant, innocuité des sédiments à démontrer dans une étude d'incidences

Les éléments structurants du PGOD

Gestion des sédiments dragués : choix de la filière d'évacuation pour les sédiments de la rade



* Conforme à l'AP décennal de DCNS actuellement en vigueur

Les éléments structurants du PGOD

Gestion des sédiments dragués : choix de la filière d'évacuation pour les sédiments de la rade

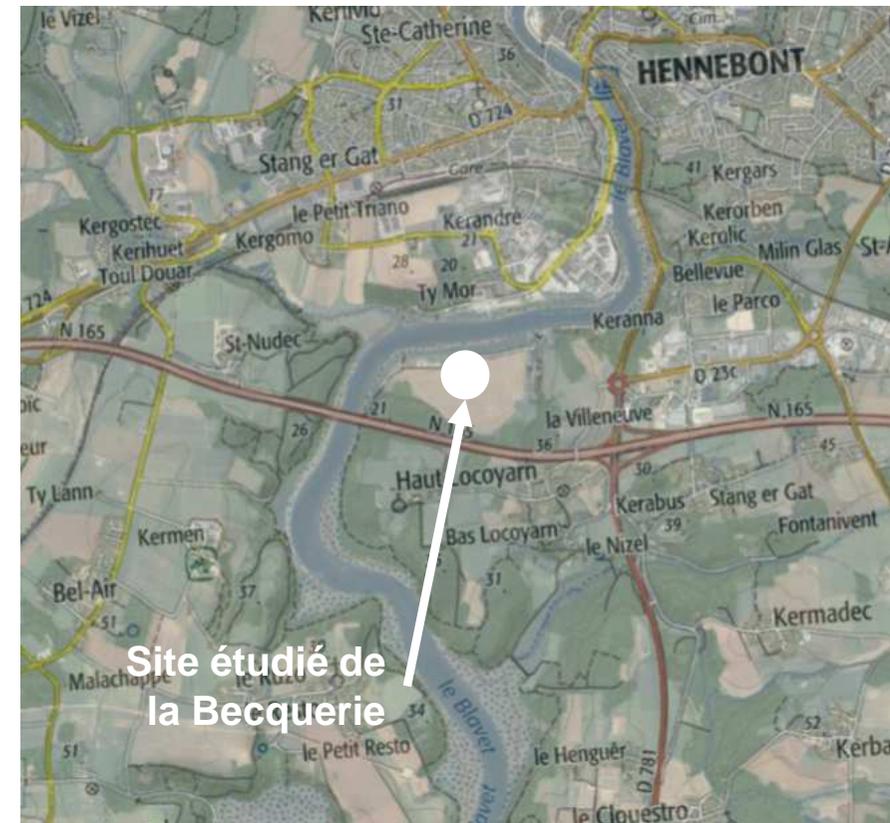
- ✓ **Si gestion en mer retenue** (sédiments non écotoxiques et <N2) :
 - ✓ Immersion sur le site de Groix
 - ✓ **Rechargements de plages (uniquement pour les sables) : étude au cas par cas** (étude d'impacts spécifique requise, en coordination avec GIZC et actions PAPI)
- ✓ **Si gestion à terre requise** (sédiments écotoxiques et/ou supérieurs à N2) : **évacuation en sites ICPE autorisés**, aptes à accueillir des déchets de sédiments de dragages
 - ✓ Scénarii possibles : confinement en terre-plein portuaire, site local de traitement et stockage (hypothèse Becquerie), évacuation et stockage en ISDND (Laval), centre de transit et valorisation (ex. Tohannic)

NOTA : si des dispositifs de prétraitement des sédiments et des lixiviats (dans le cas de déshydratation sur site portuaire) sont nécessaires avant exportation en site ICPE, ceux-ci feront l'objet d'une étude d'impacts spécifique complémentaire, au cas par cas.

Les éléments structurants du PGOD

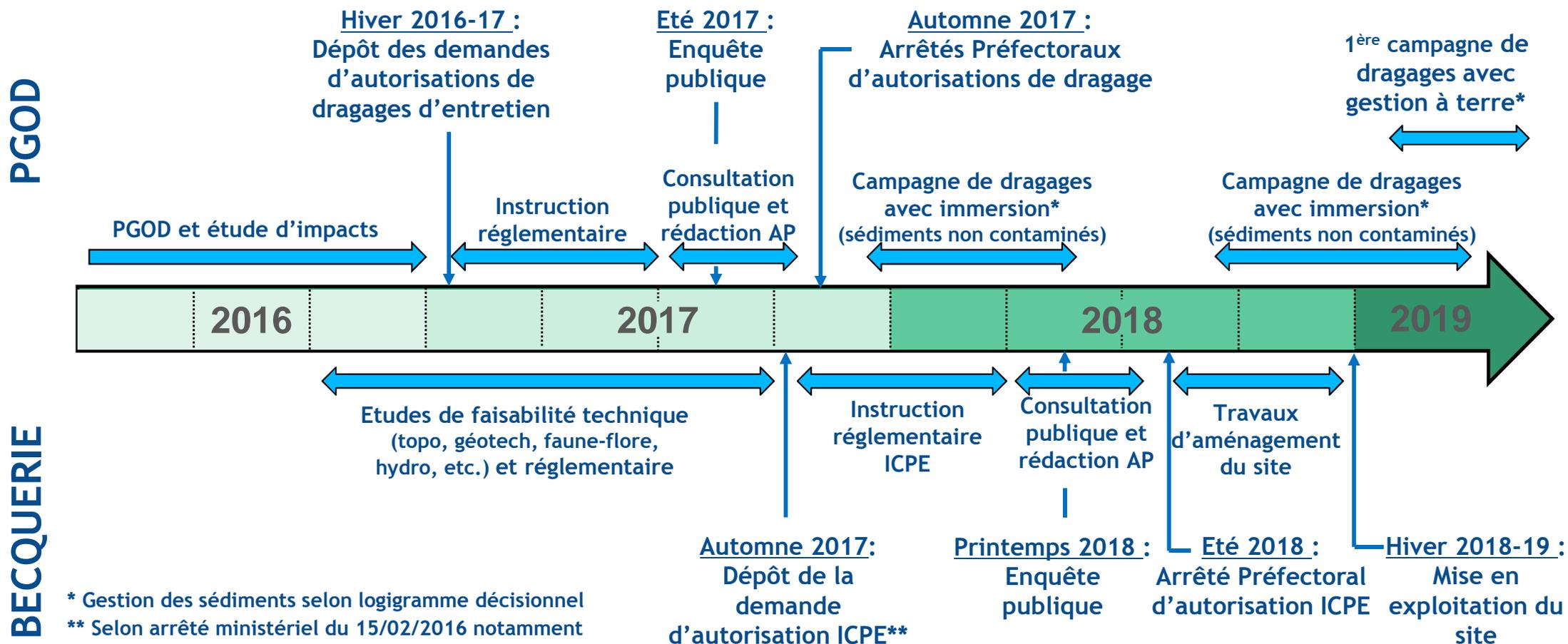
Gestion des sédiments dragués : projet de gestion à terre de sédiments non immergeables à la Becquerie

- ✓ Etudes de faisabilité technique et réglementaire engagées
- ✓ Projet soumis à autorisation au titre de la réglementation ICPE (arrêté ministériel du 15/02/2016 notamment)
- ✓ Principes directeurs :
 - ✓ Traitement et stockage confiné de 150 000 m3 de sédiments non gérables en mer
 - ✓ Durée d'exploitation : 15 ans
 - ✓ Transport des sédiments par voie d'eau
 - ✓ Traitement des eaux avant rejet
 - ✓ Suivi et requalification de la zone après exploitation



Les éléments structurants du PGOD

Gestion des sédiments dragués : projet de gestion à terre de sédiments non immergeables à la Becquerie



* Gestion des sédiments selon logigramme décisionnel

** Selon arrêté ministériel du 15/02/2016 notamment

Les éléments structurants du PGOD

Gestion des sédiments dragués : immersion des sédiments au NW de Groix

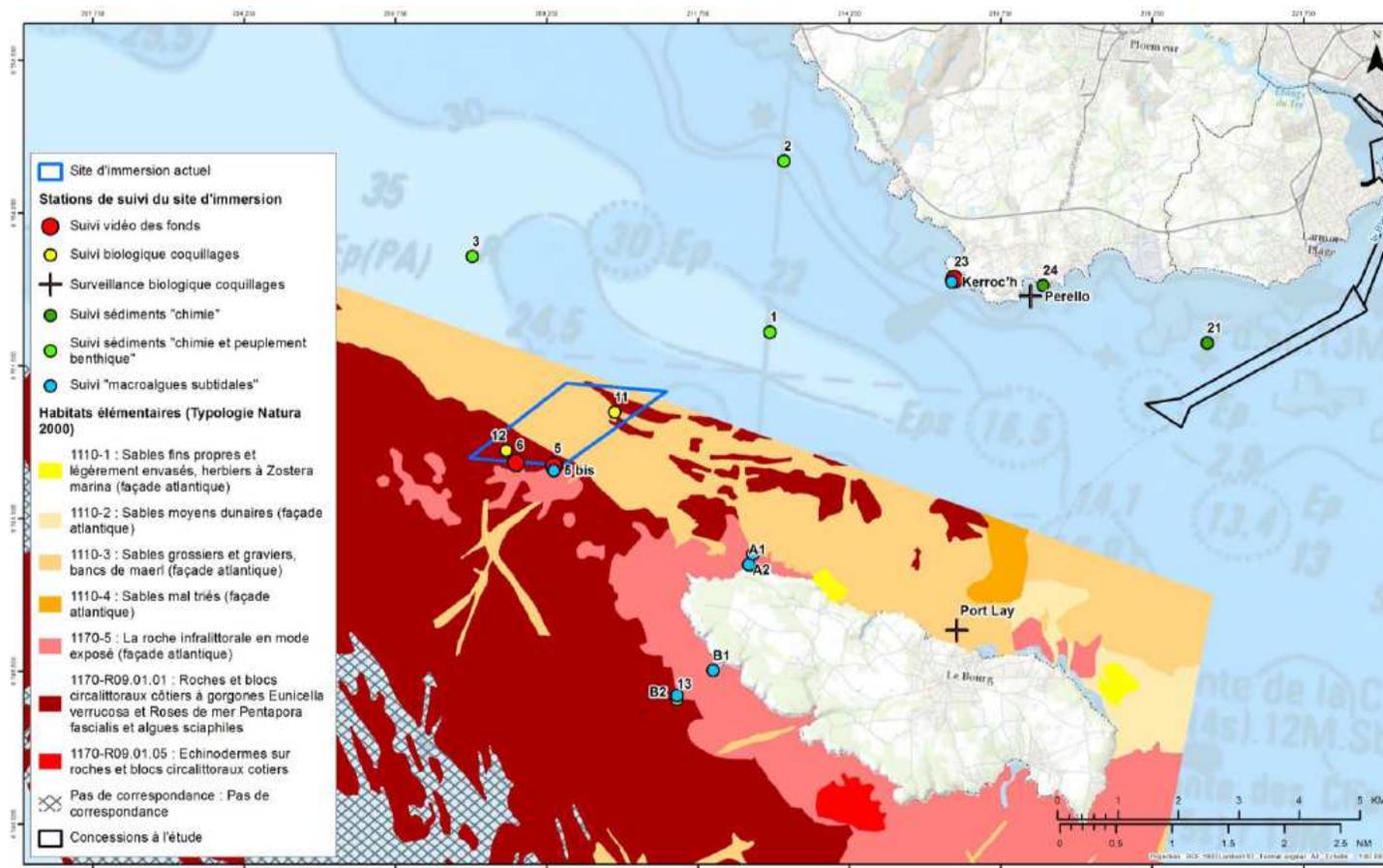
Site d'immersion de Groix :

- ✓ Capacité : 200 000 m³/an pendant 30 ans (1997-2026) // 100 000 m³/an immergés de 1997 à 2015
- ✓ Suivi annuel du site sous MOA Région Bretagne, présenté et discuté collégialement en comité de suivi technique
- ✓ Gouvernance pour le suivi du PGOD : **comité de suivi des dragages Ouest Morbihan**, sous l'égide du Sous-Préfet
 - ✓ Porter à connaissance des opérations à venir (toutes filières de gestion confondues)
 - ✓ Bilan des opérations réalisées (toutes filières de gestion confondues)

Les éléments structurants du PGOD

Gestion des sédiments dragués : immersion des sédiments au NW de Groix

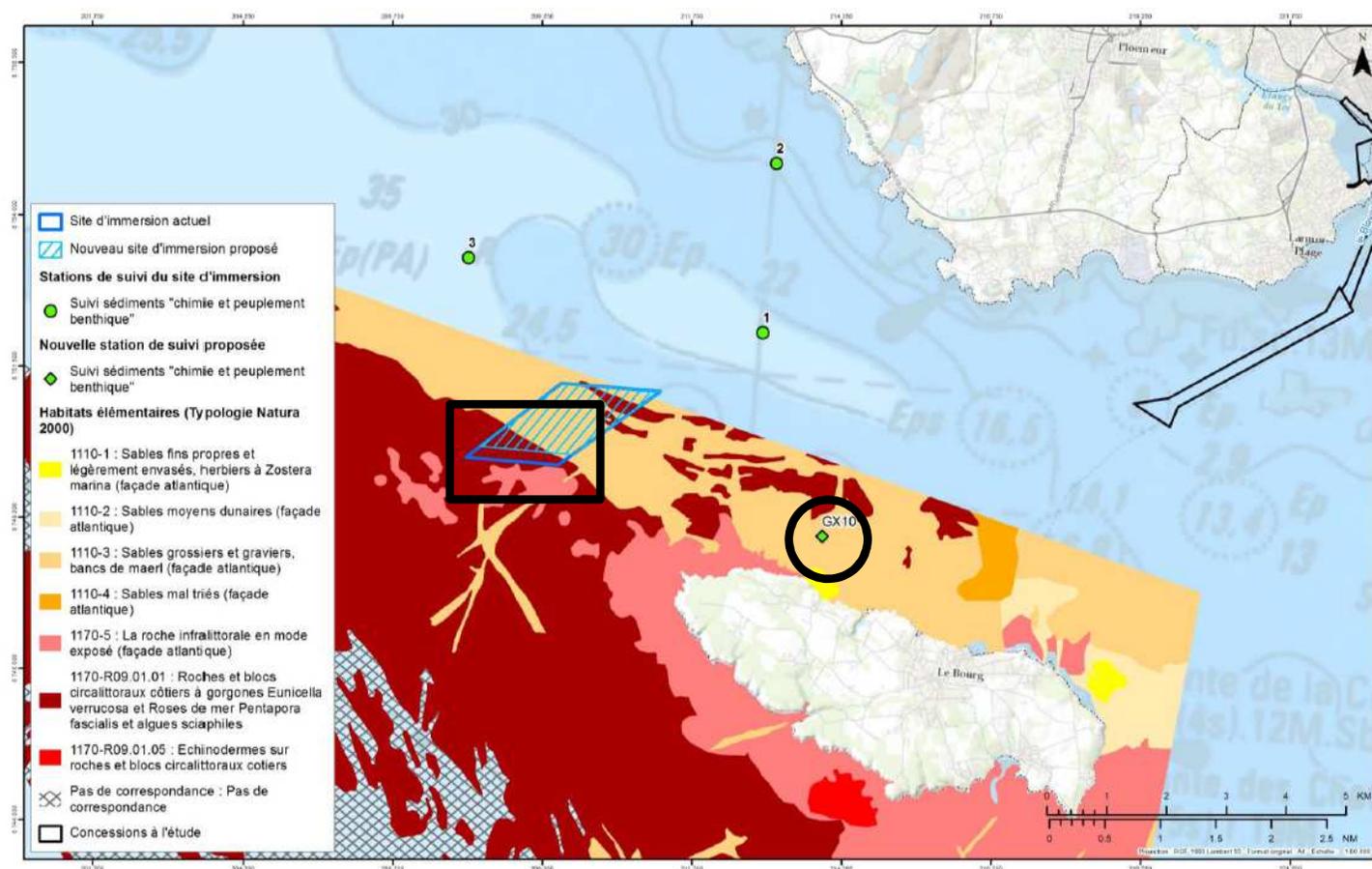
Site d'immersion de Groix : points de suivis actuels



Les éléments structurants du PGOD

Gestion des sédiments dragués : immersion des sédiments au NW de Groix

Site d'immersion de Groix : mesures d'évitement et d'accompagnement proposées à l'AAMP



Les éléments structurants du PGOD

Une démarche en cohérence avec les politiques GIE et GIZC :

- ✓ **Compatibilité aux SDAGE et SAGE Blavet et Scorff** (accompagnée d'un travail collaboratif)
- ✓ **Coordination avec politiques de gestion des risques et maintien du trait de côte : valorisation des sédiments sableux pour le rechargement de plages**
- ✓ **Réduction des flux de pollution :**
 - ✓ Gestion de l'assainissement des sites portuaires : DCNS ISO14001, assainissement des ports de commerce et de pêche, de plaisance (pompes eaux noires/grises, cale)
 - ✓ Gestion des eaux de carénage : aires de carénage de Lorient Centre et Port-Louis, Anneau de réparation navale de Keroman
 - ✓ Gestion des déchets sur l'ensemble des sites portuaires (notamment huiles, déchets dangereux, etc.)
 - ✓ Axes de travail pour réduction des flux de pollution : gestion des eaux pluviales urbaines, parkings portuaires

Procédure et calendrier prévisionnel

Procédure réglementaire :

- ✓ Rédaction d'une étude d'impacts unique et commune
- ✓ Instruction unique pour obtention de 4 arrêtés préfectoraux (AP)
- ✓ Enquête publique commune (représentant des MOA : Lorient Agglo) sous l'égide d'une commission d'enquête

Planning prévisionnel :

- ✓ Comité de suivi des dragages Ouest : 16 décembre 2016
- ✓ Dépôt des demandes d'autorisations : 28 février 2017
- ✓ Instruction : 5 mois
- ✓ Enquête publique : été 2017
- ✓ Obtention des 4 arrêtés préfectoraux : automne 2017
- ✓ 1ères opérations de dragages d'entretien (sédiments immergeables uniquement) : début 2018

Conclusion :

- ✓ **Besoins prévisionnels de dragages d'entretien en rade (2018-2027) : 140 000 m³/an (153 000 m³/an sur la période 1997-2015), toutes filières de gestion confondues**
- ✓ **Gestion différenciée des sédiments selon leur qualité :**
 - ✓ Sédiments < N2 et non écotoxiques : gestion en mer (immersion, voire rechargement de plages pour les sables)
 - ✓ Sédiments > N2 ou écotoxiques : gestion à terre (stockage principalement)
- ✓ **Gouvernance en comité de suivi des dragages Ouest Morbihan :**
 - ✓ Porter à connaissance préalables (année n-1) des opérations de dragage d'entretien
 - ✓ Suivi de gestion des sédiments (gestion en mer et à terre)
- ✓ **Procédure réglementaire commune :**
 - ✓ 1 enquête publique à l'été 2017
 - ✓ 4 arrêtés préfectoraux décennaux autorisant les dragages d'entretien

Merci de votre attention

